

# RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024



**workfashion.**



**Pour beaucoup de nos clients, la durabilité est devenue une évidence au quotidien. Chez workfashion, nous comprenons que la durabilité est un développement commun agile qui commence dès la première idée de design, qui inclut l'approvisionnement en matériaux et en accessoires pour la production et qui se concentre sur l'ensemble de l'économie circulaire!**

Nous aussi, nous nous tenons continuellement à nos objectifs STS 2030 et notre devise workfashion n'a jamais été aussi importante : « Nous tissons ensemble les personnes et les entreprises ».

Ce n'est qu'avec un engagement et des investissements communs de tous les partenaires de l'ensemble de la chaîne de création de valeur textile que nous pourrions atteindre ces objectifs STS 2030 à long terme.

La durabilité guide nos actions quotidiennes au sein de workfashion. Nous sommes convaincus qu'une responsabilité comprise de manière globale ne constitue pas un obstacle au succès économique, mais qu'elle le garantit à long terme.

Grâce à la transparence, nous rendons la durabilité tangible et, pour atteindre nos objectifs, nous nous préoccupons de nos principales parties prenantes - l'homme et l'environnement.

Nous y travaillons d'arrache-pied. Nous évaluons les principaux leviers et encourageons tous nos partenaires de la chaîne de création de valeur textile à vivre avec nous la durabilité au quotidien.

Un grand défi pour nous tous !

Grâce à notre stratégie d'approvisionnement ciblée, nous utilisons plus de 95 % de matériaux et d'accessoires européens et ne produisons qu'avec des partenaires FAIR WEAR en Europe.

Cependant, nous constatons régulièrement, lors de nos échanges avec les parties prenantes, que le prix n'est pas proportionnel à la durabilité.

Dans ce cas, les critères d'achat et les exigences de toutes les parties prenantes doivent être adaptés.

En novembre 2024, nous avons franchi une étape importante avec sept entreprises de l'industrie du textile et de l'habillement, dont Mammut, Calida et Odlo, en

créant l'association Fabric Loop.

Celle-ci veut donner un coup de pouce à l'économie circulaire dans le secteur en versant une contribution de recyclage anticipée. La réutilisation, la réparation et le recyclage des textiles doivent ainsi devenir une réalité quotidienne en Suisse. La vision est celle d'un système global qui intervient dès la production. Des contributions de recyclage anticipées lors de l'achat d'un produit doivent permettre de mettre en place des infrastructures, des technologies et des services à cet effet. Le système suisse envisagé doit également être harmonisé avec le marché de l'UE, de sorte que des coopérations transfrontalières soient possibles.

En 2025, nous maintiendrons notre engagement en faveur du développement durable.

Pour que nous puissions continuer à le poursuivre et à le mettre en œuvre, nos fournisseurs partenaires ont besoin de productions complètes.

Nous mettons volontiers notre savoir-faire et notre passion pour l'artisanat textile à votre service et nous nous réjouissons de passer ensemble l'année 2025.

Saviez-vous que nous fêtons le 10ème anniversaire de FAIR WEAR ?

Des aperçus passionnants vous attendent en été 2025! Allons-y!

Votre CEO workfashion et son équipe

# SOMMAIRE

## TOUS LES CHAPITRES EN UN COUP D'OEIL

### 03 PRÉFACE

---

### 06 À PROPOS DE WORKFASHION

---

06 NOUS TISSONS DES LIENS ENTRE LES PERSONNES ET L'ENTREPRISE.

### 07 NOS PRINCIPES

---

07 CE QUE NOUS DÉFENDONS

### 09 DE L'IDÉE AU PRODUIT FINI

---

09 NOUS DÉVELOPPONS, CRÉONS ET COMMERCIALISONS POUR VOUS

### 10 FAIR WEAR

---

### 11 STS 2030

---

### 12 SUSTAINABLE DEVEL. GOALS

---

12 EIN ÜBERBLICK

### 13 NOS ACTEURS

---

13 TOUTES LES PARTIES PRENANTES

### 14 CODE OF CONDUCT

---

14 NOTRE GUIDE ÉTHIQUE

### 16 OBJECTIF 1 CLIMAT

---

18 GAZ À EFFET DE SERRE (EN TONNES DE CO<sub>2</sub>E)

**19 OBJECTIF 2**  
**CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES**

---

- 20 DEVOIR DE DILIGENCE – HUMAN RIGHTS DUE DILIGENCE
- 21 POLITIQUE HRDD
- 22 ÉVALUATION DES RISQUES DES SITES DE PRODUCTION

**23 ANALYSES ET IDENTIFICATION DES RISQUES**

---

- 23 COMMENT NOUS ÉVALUONS LES RISQUES
- 24 ANALYSE GÉNÉRALE DES RISQUES DE L'INDUSTRIE TEXTILE PAR PAYS
- 26 OÙ NOUS PRODUISONS
- 28 AUDITS
- 29 RÉCLAMATIONS

**30 OBJECTIF 3**  
**ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

---

- 31 QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?
- 32 FABRIC LOOP
- 33 VELVET NOVEL X WORKFASHION

**34 OBJECTIF 4**  
**TRANSPARENCE**

---

- 35 POURQUOI CES NORMES SONT-ELLES IMPORTANTES?
- 35 DIFFÉRENCES ET POINTS COMMUNS
- 36 APERÇU DES LABELS ET DES NORMES

**38 MÉDECINS SANS FRONTIÈRES**

---

- 38 DANS LES RÉGIONS EN CRISE

# À PROPOS DE WORKFASHION

## NOUS TISSONS DES LIENS ENTRE LES PERSONNES ET L'ENTREPRISE.

1

### DES RELATIONS PERSONNELLES, BASÉES SUR LE PARTENARIAT

Nous développons avec passion des produits adaptés aux besoins et aux particularités de nos clients. Chacune de nos actions repose toujours sur une relation client personnelle, basée sur le partenariat et durable.

### CONSCIENTS DE NOS RESPONSABILITÉS

Avec nos partenaires de production, nous assumons notre responsabilité, que ce soit vis-à-vis de la société, de l'environnement, des clients ou des collaborateurs et collaboratrices. Par notre engagement et en nous conformant à des normes clairement définies, nous atteindrons notre objectif, qui est d'être les pionniers du vêtement de travail durable en Suisse.

2

3

### UNE PRIORITÉ, L'HUMAIN

Pour nous, l'être humain est au cœur de tous nos efforts : les collaborateurs et collaboratrices comme nos clients et partenaires. Nous sommes convaincus que ce sont eux qui font la différence.

### LA VALORISATION DE L'ARTISANAT

Dans notre entreprise, nous valorisons la confiance mutuelle et le savoir-faire de chacun. Notre inspiration, nous la puisons de notre amour de l'artisanat. Nous sommes fiers que la créativité et l'artisanat soient visibles et tangibles chez nous.

4

5

### PENSER OPPORTUNITÉS

Les projets complexes ne nous font pas peur, mais au contraire nous motivent. Nous en sommes convaincus : il y a toujours une solution, et nous la trouverons.

# NOS PRINCIPES

## CE QUE NOUS DÉFENDONS

Nous tissons des liens entre les personnes et l'entreprise : notre crédo nous rappelle au quotidien pourquoi nous réalisons ce travail. Un vêtement de travail est bien plus qu'un vêtement que l'on porte au travail. C'est le témoin d'une position, d'une appartenance, d'une famille, d'une fierté et de valeurs brandies ensemble. Pour créer et fabriquer un vêtement professionnel de qualité, il faut des personnes qui maîtrisent trois choses : Tout d'abord une compréhension profonde de l'entreprise, de ses exigences individuelles et de l'image qu'elle veut renvoyer. Ensuite un ensemble complet d'expérience et de compétences artisanales pour traduire cette compréhension en un vêtement fonctionnel. Et enfin il faut

des personnes qui, avec passion, se donnent pour mission d'offrir les meilleurs vêtements au monde du travail suisse.

Chez workfashion, nous avons ces personnes au sein de notre équipe. Inspirés par notre proximité avec l'artisanat, nous travaillons avec une exigence maximale, tant en termes de qualité que de développement durable. Notre vision est d'associer les vêtements professionnels aux personnes et à l'entreprise, pour que vous comme nous puissions en être parfaitement fiers.

### ALLIER ARTISANAT ET INNOVATION

Nous sommes fiers d'allier notre artisanat textile à des solutions innovantes. Nous valorisons le savoir-faire de nos employé(e)s et partenaires et vivons notre passion professionnelle avec engagement.

→ **Pour rester convaincant demain, il faut oser la nouveauté.**

### L'ÊTRE HUMAIN AU CENTRE

Nous misons sur les forces individuelles de chacun et donnons le meilleur de nous-mêmes en équipe. Nous établissons une culture d'entreprise basée sur le respect et la reconnaissance.

→ **Ensemble, nous allons plus loin.**

### RÉFLÉCHIR À DES SOLUTIONS

Nous nous voyons comme une entreprise agile et orientée vers les solutions. La boussole de chacune de nos actions, ce sont les besoins de nos clients. Les projets complexes nous stimulent.

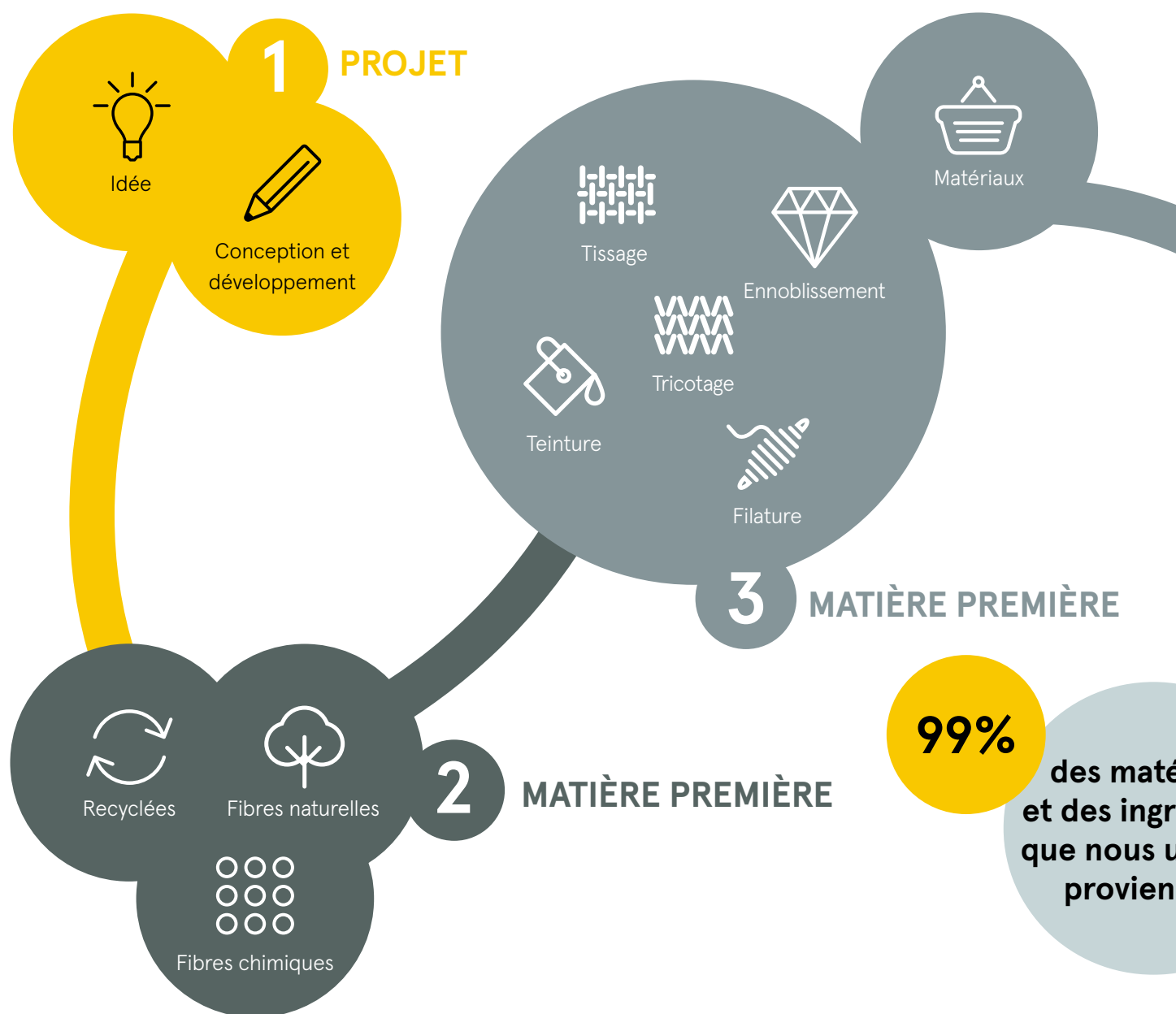
→ **Nous trouvons toujours une solution.**

### DES PARTENARIATS DURABLES

Nous sommes conscients de notre responsabilité sociale, vis-à-vis de nos clients, partenaires et employé(e)s. Figure exemplaire d'une mode professionnelle durable, nous défendons un commerce équitable et la protection de notre environnement.

→ **Pour nous, la durabilité n'est pas une tendance, mais une conviction.**

# DE L'IDÉE AU PRODUIT FINI NOUS DÉVELOPPONS, CRÉONS ET



Initiative de branche pour le secteur du textile. Nous assumons notre responsabilité sociale en collaboration avec Fair Wear. Vous trouverez de plus amples informations au chapitre Fair Wear page 11.



Initiative intersectorielle visant à promouvoir la transparence dans les chaînes d'approvisionnement et la manière dont Fair Wear réalise ses audits. Amfori BSCI est notre partenaire dans les pays dans lesquels Fair Wear n'est pas présent (en Chine par exemple). Là encore, la responsabilité sociale occupe le devant de la scène.

# COMMERCIALISONS POUR VOUS



ISO 9001 (gestion de la qualité) et ISO 14001 (gestion de l'environnement)



Le STS 2030 est un programme multilatéral dont la mission est d'apporter une contribution significative pour permettre au secteur textile et de l'habillement suisse d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) tout au long de la chaîne de valeur.

# NOS PARTENAIRES: FAIR WEAR

Fair Wear est une ONG néerlandaise qui s'engage en faveur de l'amélioration des conditions de travail dans le secteur du textile. L'objectif est de créer un monde où les travailleurs et travailleuses des sites de production disposeraient d'emplois sûrs, bien payés et dignes. L'ONG, conçue comme une initiative multilatérale, offre une approche globale en vue de l'amélioration des normes sociales dans les pays de production.

Fair Wear soumet ses membres à des attentes élevées et mène chaque année un Brand Performance Check. Les marques sont ainsi contrôlées de manière continue et régulière. Par ailleurs, Fair Wear réalise tous les trois ans des audits dans nos sites de production. Ces mesures permettent d'atteindre un niveau de transparence élevé et offrent un point de départ pour permettre des améliorations ayant un impact très large.

La condition préalable pour que workfashion accepte de travailler avec un site de production est qu'il respecte les huit normes basées sur les normes du travail de l'OIT. Les fabricants signent par ailleurs le Code of Labour Practices en témoignage de leur engagement à respecter les critères suivants:

- 1  Libre choix du travail
- 2  Liberté d'association et droit à la négociation collective
- 3  Absence de discrimination sur le lieu de travail
- 4  Pas d'exploitation par le travail des enfants
- 5  Versement d'un salaire décent
- 6  Temps de travail raisonnable
- 7  Des conditions de travail sûres et ne nuisant pas à la santé
- 8  Contrat de travail contraignant

Initiative propre au secteur du textile. Avec Fair Wear, nous assumons notre responsabilité sociale.



# NOS PARTENAIRES:

## STS 2030

Le Sustainable Textiles Switzerland 2030 (STS2030) est un programme multilatéral dont la mission est d'apporter une contribution significative pour permettre au secteur textile et de l'habillement suisse d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) tout au long de la chaîne de valeur. Nous avons rejoint le programme et nous nous sommes engagés en faveur de ses objectifs à l'automne 2022. Ce programme constitue désormais l'un des piliers de notre stratégie de développement durable.



### OBJECTIF N°1

#### RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

D'ici 2030, l'industrie textile et de l'habillement suisse doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% pour pouvoir atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050.



### OBJECTIF N°2

#### PROMOTION DE SALAIRES JUSTES ET D'UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS.

D'ici 2030, 100% des entreprises suisses du textile et de l'habillement appliqueront leur devoir de diligence sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, en se concentrant sur le temps de travail, le travail forcé, le travail des enfants et le harcèlement sexuel.



### OBJECTIF N°3

#### PROMOTION DE BUSINESS MODELS INNOVANTS TENDANT VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

D'ici 2030, au moins 30% du chiffre d'affaires de l'industrie textile et de l'habillement suisse sera issu de produits conçus selon les principes de l'économie circulaire.



### OBJECTIF N°4

#### TRANSPARENCE AFIN DE S'ASSURER QUE LES DÉCISIONS D'ACHATS SOIENT DURABLES.

D'ici 2030, 90% de l'industrie textile et de l'habillement suisse publiera ses données en matière de responsabilité sociale et environnementale, contribuant ainsi à la sensibilisation des consommateurs et consommatrices et des grossistes.

STS2030 est un programme multilatéral dont la mission est d'apporter une contribution significative pour permettre au secteur textile et de l'habillement suisse d'atteindre les ODD.



Sustainable Textiles  
Switzerland 2030

# SUSTAINABLE DEVEL. GOALS

## EIN ÜBERBLICK

Les SDG (Sustainable Development Goals) sont 17 objectifs mondiaux des Nations Unies qui visent à promouvoir le développement durable d'ici 2030 dans des domaines tels que la pauvreté, l'éducation, la santé et l'environnement. Ils ont été adoptés en 2015 et visent à aborder les défis mondiaux. Chaque objectif contient des mesures concrètes que les pays doivent mettre en œuvre afin de créer un monde plus juste et plus durable.



# NOS ACTEURS

## TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Nous avons établi la liste de nos acteurs clés et de leurs attentes envers workfashion. Ces parties prenantes ont des attentes élevées que nous prenons toujours en compte dans la conception de notre travail et de notre vision.



# CODE OF CONDUCT

## NOTRE GUIDE ÉTHIQUE

Nous avons réuni toutes nos exigences en termes de pratiques de travail dans un Code of Conduct. Les normes qui y figurent sont basées sur celles de Fair Wear, qui reposent quant à elles sur les critères de l'OIT (Organisation internationale du travail). Nous avons établi trois branches : *Environnement*, *Gouvernance* et *Social*.

### 01 RÉGLEMENTATION

Les fournisseurs et partenaires commerciaux doivent respecter la législation en vigueur en matière d'environnement.

### 02 EXPLOITATION EFFICIENTE DES RESSOURCES ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les fournisseurs ou partenaires commerciaux doivent veiller à une exploitation des ressources efficiente et respectueuse de l'environnement. Par ailleurs, dans la mesure du possible, toutes les émissions doivent être contrôlées, et des mesures doivent être mises en œuvre afin de les réduire.

### 03 APPLICATION DE LA LÉGISLATION

Les fournisseurs ou partenaires commerciaux doivent se conformer à la législation en vigueur.

### 04 PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES

Nous veillons à ce que nos partenaires commerciaux et fournisseurs appliquent des pratiques commerciales éthiques.

Nous ne tolérons aucune forme de corruption, pots-de-vin, discrimination ou harcèlement sexuel.

Les fournisseurs ou partenaires commerciaux s'assurent que les produits qu'ils fabriquent puissent être utilisés en toute sécurité.

Ils veillent également à ce que les informations et/ou données sensibles issues de nous et de ses autres

clients soient traitées avec la plus grande minutie et en toute confidentialité.

### 05 TRAVAIL LIBREMENT CHOISI

Tout travail forcé, y compris le travail en servitude ou travail carcéral, est interdit. (Conventions n°29 et 105 de l'OIT).

### 06 ABSENCE DE DISCRIMINATION À L'EMPLOI

Les relations de travail doivent reposer sur le principe de l'égalité des chances, sans considération de la race, de la couleur de peau, du sexe, de la religion, de l'appartenance politique ou syndicale, de la nationalité, de l'origine ethnique ou du handicap de la personne. (Conventions n°100 et 101 de l'OIT).

### 07 TRAVAIL DES ENFANTS

Toute exploitation est interdite, tout comme le travail des enfants.

### 08 LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Le droit de tout salarié à fonder et rejoindre un syndicat et à mener des négociations tarifaires doit être reconnu (Conventions n°87 et 98 de l'OIT).

### 09 CONTRAT DE TRAVAIL CONTRAIGNANT

Les relations de travail sont encadrées par la législation et des contrats écrits dont une copie est remise aux employé(e)s.

## 10 SALAIRE DES ENFANTS

Les salaires et prestations versés pour une semaine de travail normale doivent au minimum correspondre aux normes légales et sectorielles, et permettre à l'employé(e) de couvrir ses besoins essentiels et ceux de sa famille ainsi que d'épargner dans une certaine mesure (Conventions n°26 et 131 de l'OIT).

Les déductions de salaire à titre disciplinaire sont interdites, tout comme toute déduction de salaire n'étant pas prévue par la législation nationale.

## 11 TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de travail doit correspondre à ce qui a été établi dans la législation en vigueur et les normes du secteur.

## 12 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'environnement de travail doit être sûr et hygiénique, et les bonnes pratiques en termes de santé et de sécurité au travail doivent être mises en avant. Une attention spécifique doit impérativement être accordée aux risques spécifiques au secteur sur le lieu de travail, et un environnement de travail sûr et hygiénique doit être assuré. Des mesures efficaces doivent être mises en œuvre afin d'éviter les accidents et de réduire autant que possible les risques sanitaires (dans le cadre de la Convention n°155 de l'OIT).

# OBJECTIF 1

## CLIMAT



**1.1 Mesure des gaz  
à effet de serre**



**1.2 Fixation d'objectifs  
de réduction**



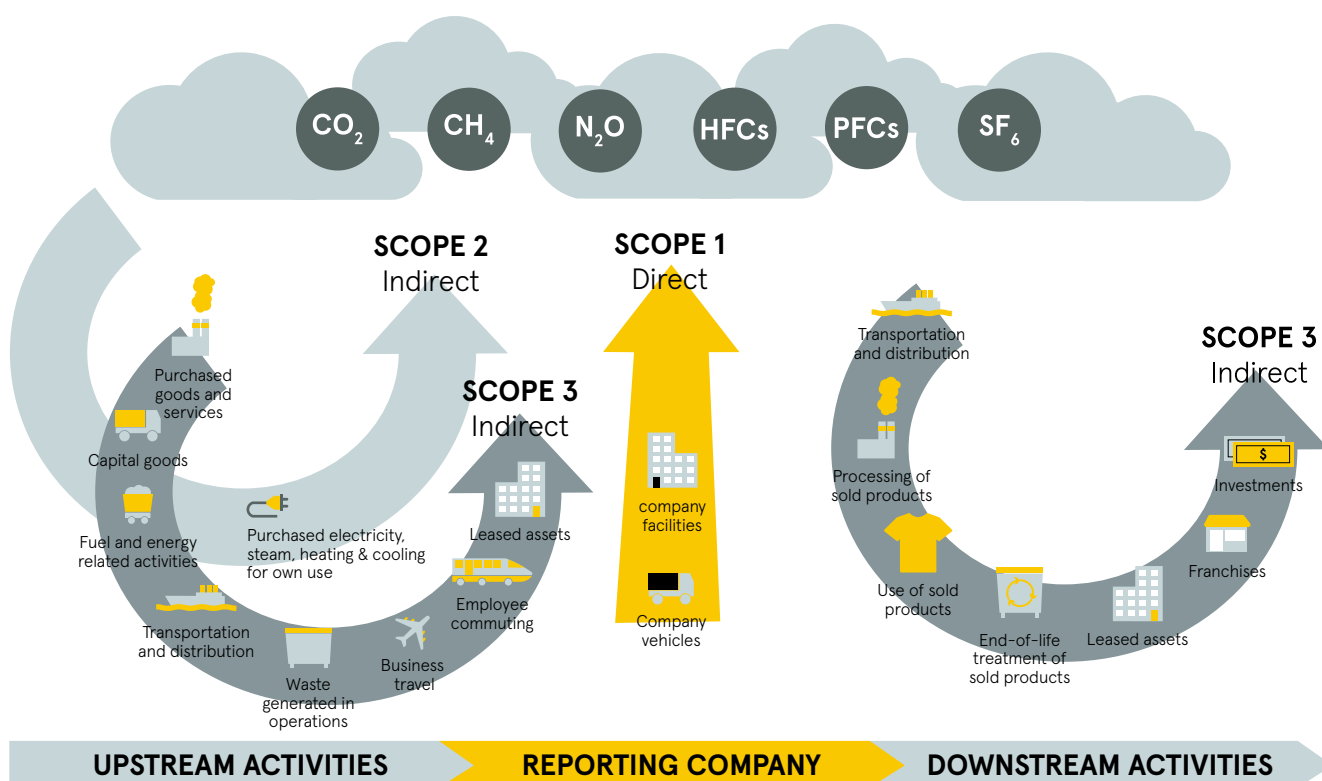
**1.3 Réduction des  
émissions**

Mesure été 2024

En tant qu'entreprise de production d'un secteur fortement émetteur de CO<sub>2</sub>, il est impératif pour workfashion d'aborder la question climatique. La Suisse s'est engagée à atteindre zéro émission nette d'ici 2050, et le secteur privé a un rôle important à jouer pour que cet objectif soit atteint. C'est pourquoi, chez workfashion, nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>.

La répartition des émissions entre les différents Scopes du Greenhouse Gas Protocol s'est imposée à l'échelle internationale. Le Scope 1 regroupe les émissions directes, tandis que les Scopes 2 et 3 sont concentrés sur les émissions indirectes d'une entreprise. Le Scope 3 constitue la partie la plus large, puisqu'il vise à prendre en

compte les émissions de toute la chaîne d'approvisionnement. Chez workfashion, nous avons dans un premier temps calculé les équivalents CO<sub>2</sub> des Scopes 1 et 2.



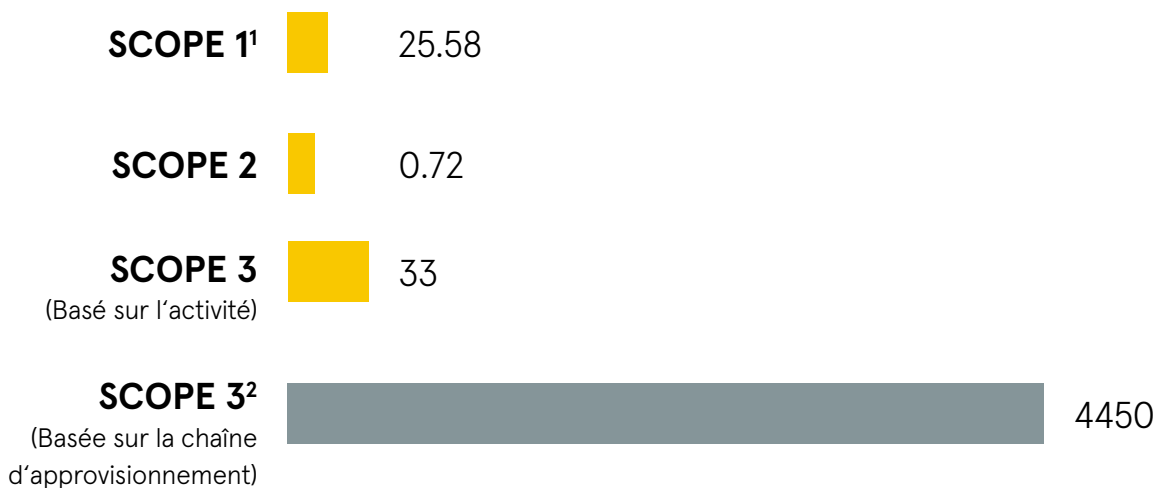
## BON À SAVOIR:

Le terme **émissions** désigne les émissions de gaz à effet de serre, calculées en équivalents CO<sub>2</sub>. Les gaz à effet de serre ayant le plus gros impact sur le climat sont : le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le monoxyde de diazote (N<sub>2</sub>O), les hydrocarbures fluorés (CF<sub>4</sub> et C<sub>2</sub>H<sub>2</sub>F<sub>4</sub>) et l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).

(Calculs selon le **Greenhouse Gas Protocol** (GHG))



## GAZ À EFFET DE SERRE (EN TONNES DE CO<sub>2</sub>E)



1 = Fin du calcul.

2 = Valeurs moyennes selon le protocole GHG.

Situation en mars 2025

## AUTRES CHIFFRES

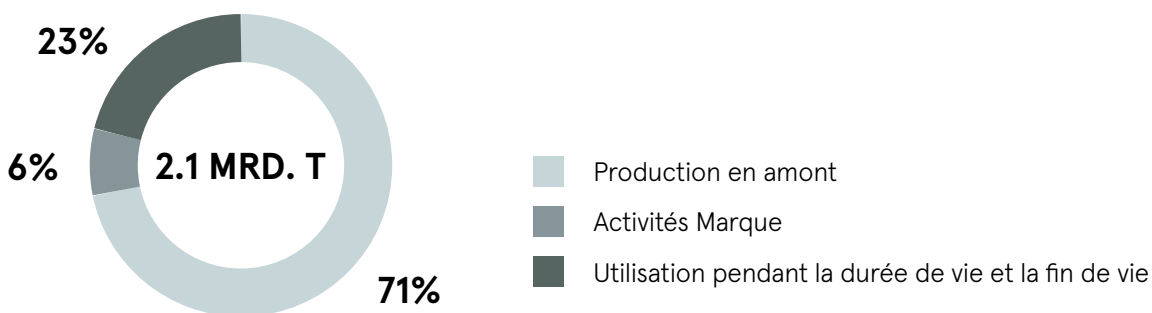
# 2.1 milliards

de tonnes de CO<sub>2</sub>E ont été produites par l'industrie de la mode en 2018.

# 96%

de l'impact environnemental total du commerce suisse de l'habillement a lieu à l'étranger.

## VENTILATION DES ÉMISSIONS DU SCOPE 3



### SOURCES :

Confédération suisse (en ligne)

United States Environmental Protection Agency (en ligne)

Global Fashion Agenda (online)

Sustainable Switzerland (online)

# OBJECTIF 2

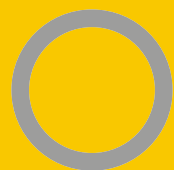
## CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES



**2.1 Mise en place d'un  
contrôle de diligence raisonnable**



**2.2 Développement d'une  
stratégie d'amélioration des  
conditions de travail**



**2.3 Définition feuille de route  
pour une rémunération équitable**



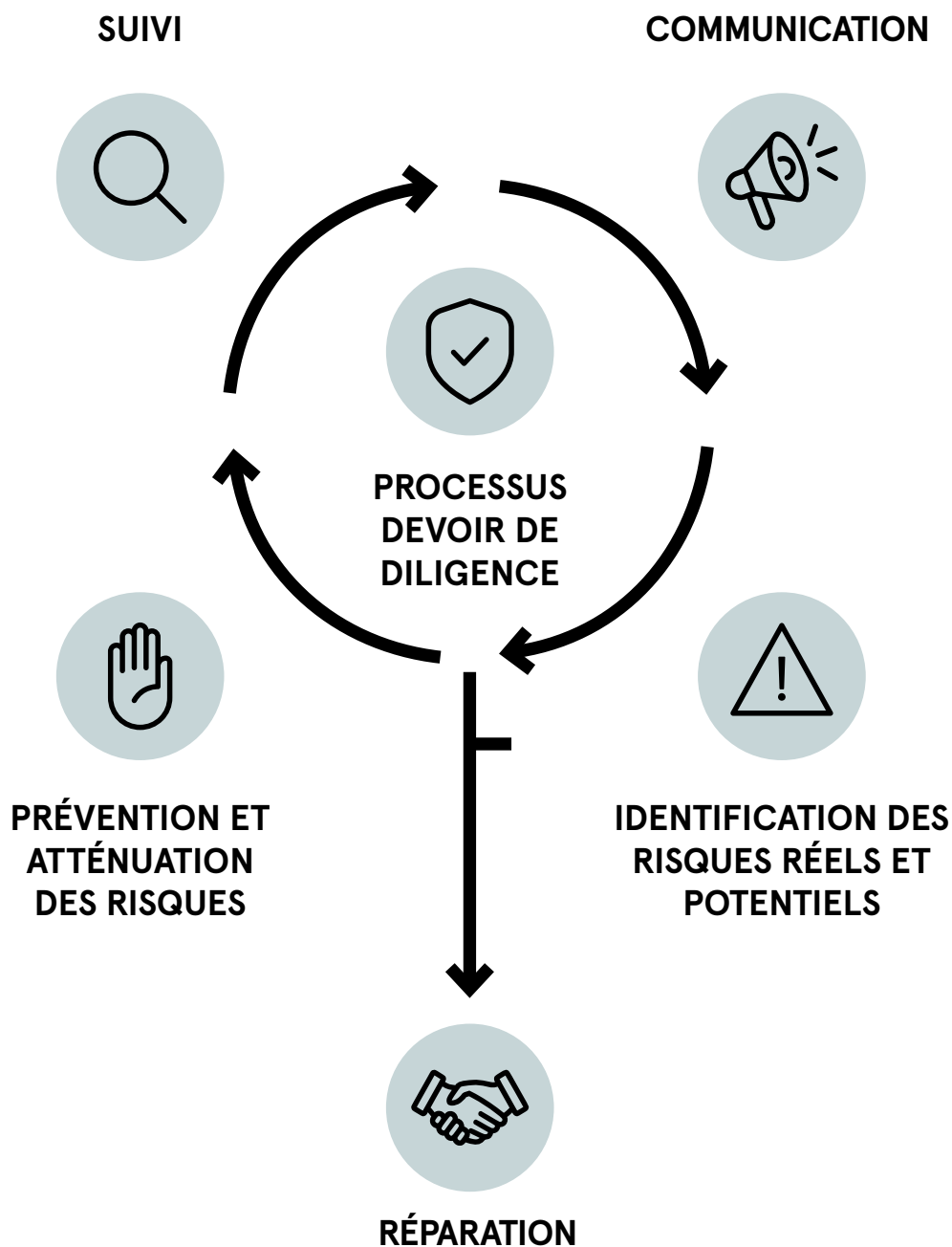
**2.4 Mise en œuvre stratégie et  
feuille de route**

Mesure été 2024

## DEVOIR DE DILIGENCE – HUMAN RIGHTS DUE DILIGENCE

Dans le cadre de l'évolution de la législation et des exigences en matière de responsabilité des entreprises, le processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme de Fair Wear a été revu. Ce processus est basé sur une approche par les risques et a pour but d'anticiper, d'identifier, d'éviter et d'améliorer les impacts négatifs potentiels.

Workfashion s'est engagée à respecter le devoir de diligence envers ses partenaires de production et à assumer ses responsabilités en tant qu'entreprise. Le nouveau processus sera établi et développé en 2024.



## POLITIQUE HRDD

Dans un monde de plus en plus globalisé, le respect des droits de l'homme est un principe fondamental que toute entreprise responsable se doit de respecter. Notre devoir de diligence en matière de droits de l'homme garantit que notre entreprise contribue activement à la promotion et à la protection des droits de l'homme. En examinant, évaluant et améliorant systématiquement nos processus commerciaux, nous voulons nous assurer que nos activités et celles de nos partenaires respectent les droits et la dignité de tous les êtres humains. Cette politique est l'expression de notre profonde conviction et de notre engagement à maintenir des normes éthiques élevées dans le monde entier et à prendre au sérieux notre responsabilité sociale.

En tant que membre de longue date d'amfori et de Fair Wear, nous nous sommes engagés très tôt à respecter et à promouvoir des conditions de travail équitables. Pour ce faire, nous nous inspirons du Code of Labour Practices (CoLP) de Fair Wear, ainsi que de la OCDE Guideline pour le devoir de diligence. Celles-ci se basent à leur tour sur les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et sur la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies.

|                                                                                     |                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
|    | Les relations d'emploi sont volontaires           |
|    | Droit à la liberté d'association                  |
|   | Pas de discrimination                             |
|  | Pas d'exploitation du travail des enfants         |
|  | Paiement d'un salaire de subsistance              |
|  | Horaires de travail raisonnables                  |
|  | Lieux de travail sûrs et sains                    |
|  | Relations de travail juridiquement contraignantes |

Cette politique s'applique à tous les secteurs et niveaux de l'organisation, ainsi qu'à tous les partenaires commerciaux et fournisseurs. Elle couvre les thèmes pertinents en matière de droits de l'homme, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions de travail, la discrimination, le travail des enfants.

Vous trouverez la politique HRDD complète sur notre site web : [Human rights due diligence](#)

# ANALYSES ET IDENTIFICATION DE COMMENT NOUS ÉVALUONS LES R

## ÉVALUATION DES RISQUES DES SITES DE PRODUCTION

La classification des différents pays donne une vue d'ensemble importante. Néanmoins, c'est l'évaluation de nos différents sites de production qui est réellement déterminante, car il peut exister de fortes variations au sein d'un même pays concernant différents facteurs de risque. L'évaluation des risques des sites de production ci-dessous repose sur les résultats des audits menés par Fair Wear et amfori BSCI:

|                                                 | USINE 1 – MACÉDOINE DU NORD | USINE 2 – MACÉDOINE DU NORD | USINE 3 – MACÉDOINE DU NORD | USINE 4 – MACÉDOINE DU NORD | USINE 5 – MACÉDOINE DU NORD | USINE 6 – MACÉDOINE DU NORD | USINE 1 – TURQUIE | USINE 2 – TURQUIE | USINE 1 – SERBIE |
|-------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Libre choix du travail                          | 6                           | 4                           | 5                           | 6                           | 6                           | 6                           | 2                 | 2                 | 2                |
| Liberté d'association                           | 5                           | 1                           | 4                           | 4                           | 3                           | 4                           | 2                 | 4                 | 4                |
| Pas de discrimination                           | 4                           | 3                           | 5                           | 4                           | 4                           | 6                           | 3                 | 4                 | 4                |
| Pas d'exploitation par le travail des enfants   | 6                           | 5                           | 5                           | 5                           | 3                           | 6                           | 4                 | 3                 | 5                |
| Paiement d'un salaire de subsistance            | 4                           | 2                           | 5                           | 4                           | 5                           | 4                           | 3                 | 3                 | 3                |
| Horaires de travail raisonnables                | 5                           | 3                           | 5                           | 5                           | 3                           | 5                           | 2                 | 3                 | 4                |
| Sécurité au travail et protection de la santé   | 4                           | 3                           | 6                           | 6                           | 3                           | 4                           | 5                 | 3                 | 4                |
| Relation de travail juridiquement contraignante | 6                           | 3                           | 5                           | 5                           | 3                           | 3                           | 2                 | 2                 | 3                |
| Moyenne                                         | 5                           | 3                           | 5                           | 4.875                       | 3.75                        | 4.75                        | 2.875             | 3                 | 3.625            |

1 = risque élevé    6 = risque faible

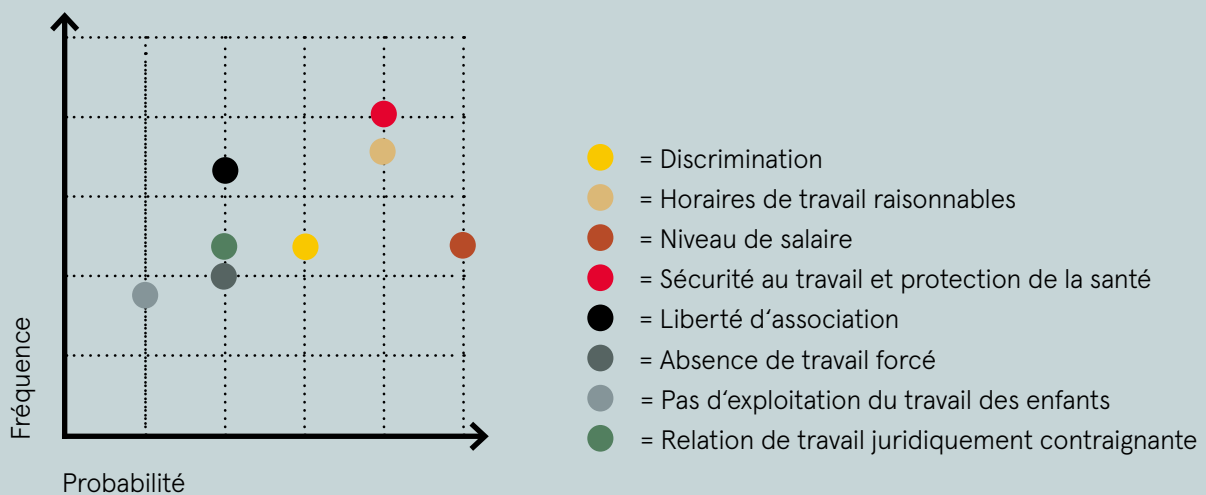
# ES RISQUES RISQUES



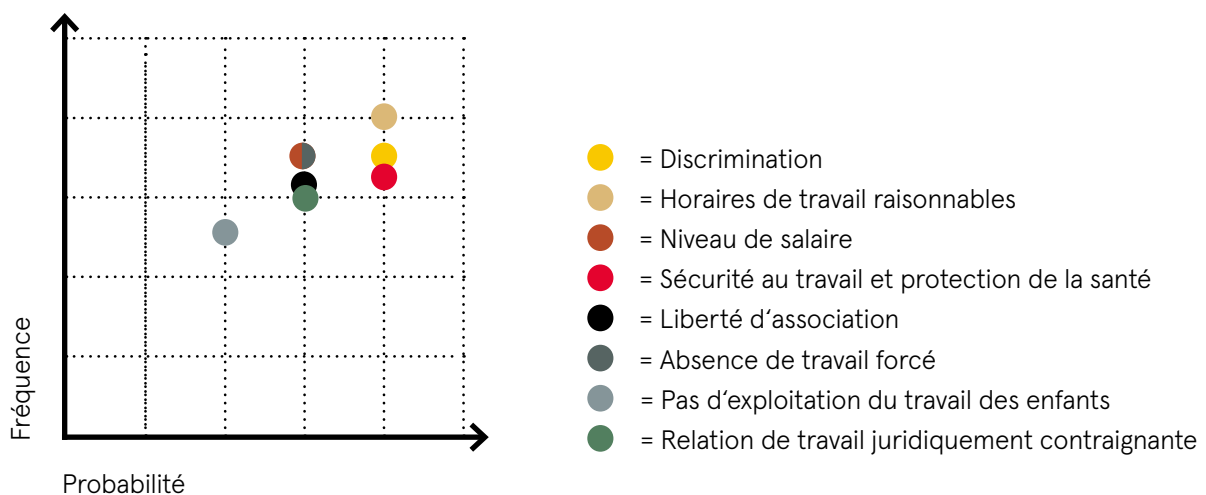
# ANALYSE GÉNÉRALE DES RISQUES DE L'INDUSTRIE TEXTILE PAR PAYS

L'industrie textile est l'un des secteurs les plus importants et les plus dynamiques du monde. Comme dans tous les secteurs, les entreprises peuvent y être confrontées à une multitude de risques. Une analyse efficace des risques est indispensable afin d'identifier, évaluer et maîtriser ces risques. Une analyse approfondie des risques peut aider les entreprises à élaborer des stratégies efficaces pour réduire les risques et poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions.

## MACÉDOINE DU NORD



## TURQUIE

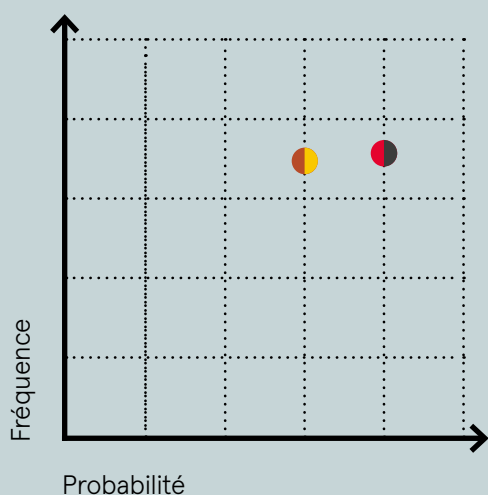




## BON À SAVOIR:

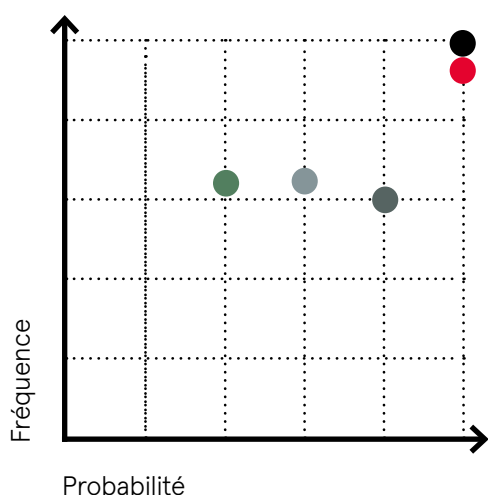
L'analyse des risques des normes sociales dans le secteur textile permet d'éviter des conditions de travail inhumaines comme le travail des enfants et les bas salaires. Elle permet aux entreprises d'améliorer leurs chaînes d'approvisionnement et de garantir le respect des droits du travail. Cela renforce la confiance des consommateurs et favorise une production durable et équitable.

### SERBIE



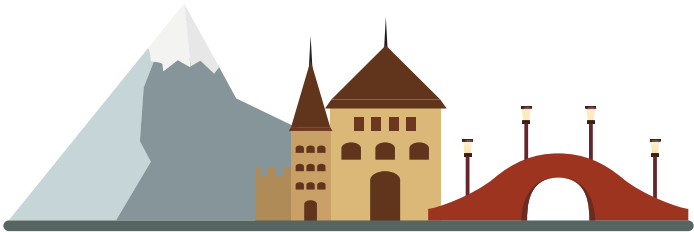
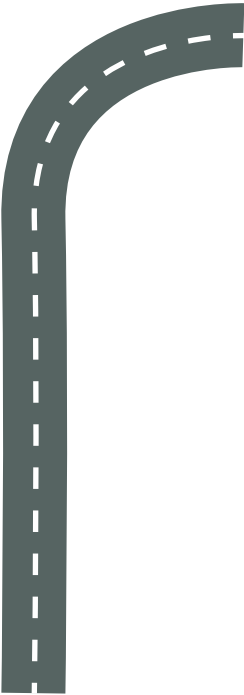
- = Discrimination
- = Horaires de travail raisonnables
- = Niveau de salaire
- = Sécurité au travail et protection de la santé
- = Liberté d'association
- = Absence de travail forcé
- = Pas d'exploitation du travail des enfants
- = Relation de travail juridiquement contraignante

### ENVIRONNEMENT



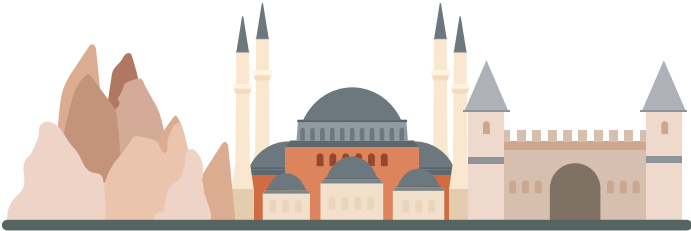
- = Consommation de ressources
- = Émissions de gaz à effet de serre
- = Eau
- = Produits chimiques
- = Biodiversité

# OÙ NOUS PRODUISONS



## SUISSE

|                                   | USINE 1 | USINE 2 | USINE 3 |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|
| NOMBRE DE PIÈCES                  | 645     | 0       | 0       |
| VOLUME DE PRODUCTION <sup>1</sup> | 0.35%   | 0       | 0       |
| COLLABORATION DEPUIS              | 2000    | 2000    | 2011    |
| VISITES D'USINE <sup>2</sup>      | -       | -       | -       |
| AUDITS                            | N/A     | N/A     | N/A     |
| WEPS                              | -       | -       | -       |



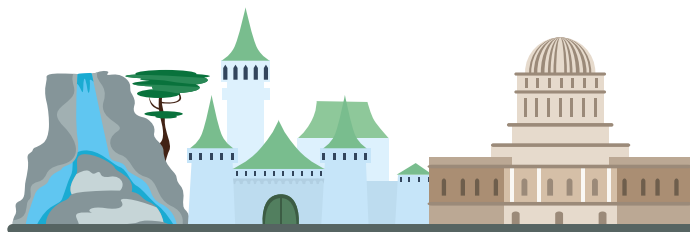
## TURQUIE

|                                   | USINE 1 | USINE 2 |
|-----------------------------------|---------|---------|
| NOMBRE DE PIÈCES                  | 2'312   | 17'082  |
| VOLUME DE PRODUCTION <sup>1</sup> | 0.38%   | 2.45%   |
| COLLABORATION DEPUIS              | 2015    | 2011    |
| VISITES D'USINE <sup>2</sup>      | -       | -       |
| AUDITS                            | FW 24   | FW 24   |
| WEPS                              | -       | 2024    |

1 Coûts des matériaux et des salaires

2 Visites d'usine par  
G La direction  
E Le développement  
N Le responsable développement durable  
W Le suivi des usines

FW Fair Wear  
WEPS formations complémentaires  
A Amfori



## SERBIE

### USINE 1

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| NOMBRE DE PIÈCES                  | 10'818    |
| VOLUME DE PRODUCTION <sup>1</sup> | 3.82%     |
| COLLABORATION DEPUIS              | 2019      |
| VISITES D'USINE <sup>2</sup>      | -         |
| AUDITS                            | Amfori 21 |
| WEPS                              | -         |



## MACÉDOINE DU NORD

|                                   | USINE 1 | USINE 2 | USINE 3 | USINE 4 | USINE 5     | USINE 6 |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|---------|-------------|---------|
| NOMBRE DE PIÈCES                  | 14'739  | 43'892  | 110'628 | 66'375  | 2'143       | 2'827   |
| VOLUME DE PRODUCTION <sup>1</sup> | 5.82%   | 30.42%  | 32.3%   | 23.69%  | 0.76%       | 2.4%    |
| COLLABORATION DEPUIS              | 2019    | 2007    | 2008    | 2014    | 2019        | 2024    |
| VISITES D'USINE <sup>2</sup>      | G       | G, E, W | G, E, W | G, E, W | -           | E       |
| AUDITS                            | fermé   | FW 25   | FW 25   | FW 25   | FW 24 / A22 | -       |
| WEPS                              | -       | -       | 2024/25 | 2020    | -           | -       |

## AUDITS

**Un aspect indispensable du devoir de diligence est la réalisation d'audits réguliers, mais aussi la formation des sites de production.**

### AUDITS DES SITES DE PRODUCTIONS

En 2024, trois audits Fair Wear au total ont eu lieu dans les usines de production en Turquie et en Macédoine du Nord. L'un des audits a été mené conjointement avec deux autres marques membres de Fair Wear qui produisent également dans cette usine. Nous avons décidé de mettre en commun nos ressources et nos forces afin d'adopter ensemble une approche plus efficace pour améliorer les conditions de travail et les normes sociales dans cette usine.

Les audits ont mis en évidence certains domaines clés dans lesquels nous pouvons intervenir, notamment en collaboration avec les autres marques. La documentation et la gestion ont été un thème récurrent. Il y a encore des améliorations à apporter dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la tenue correcte des justificatifs de temps de travail, la consignation des entretiens avec les collaborateurs et l'enregistrement des points importants à l'ordre du jour des réunions. Il est apparu clairement que la pratique de la documentation dans l'usine ne répond pas toujours aux exigences, ce qui entraîne une transparence et une traçabilité moindres des processus de travail.

Un autre point important est le salaire des employés. Les salaires minimums légaux sont certes versés, mais ils sont encore bien inférieurs à un revenu de subsistance. Il s'agit là d'un défi majeur, non seulement pour nous en tant que marques, mais aussi pour l'ensemble du secteur. Afin de parvenir à des améliorations dans ce domaine, nous continuerons à nous concentrer, avec les autres marques, sur des solutions susceptibles d'améliorer durablement la situation des travailleurs en matière de revenus.

Dans l'ensemble, l'audit montre que nous sommes déjà sur la bonne voie, mais que nous devons encore prendre toute une série de mesures différentes pour améliorer encore les normes sociales dans les usines. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les autres marques et à faire en sorte que les travailleurs soient traités de manière équitable et sûre, tout en continuant à optimiser les processus de documentation et de travail dans l'usine.

### BRAND PERFORMANCE CHECK 2024

Dans le cadre de notre engagement continu en faveur d'une gestion d'entreprise durable et socialement responsable, nous avons à nouveau réalisé le Brand Performance Check de Fair Wear en 2024. Les résultats confirment notre engagement et nous avons continué à obtenir la catégorie « Good » dans l'évaluation. Cela montre que nous sommes sur la bonne voie dans de nombreux domaines et que nous avons déjà réalisé des progrès significatifs.

L'un des points forts de cette année a été l'application de la nouvelle méthodologie du Brand Performance Check, ce qui a constitué pour nous un défi passionnant. Nous avons acquis de précieuses connaissances qui nous aideront à améliorer encore nos processus, nos structures et nos méthodes de travail. Un thème central était l'analyse des risques, qui repose déjà sur des bases solides, mais qui a encore besoin d'être affinée. Depuis le contrôle et au cours de l'année à venir, nous y travaillons de manière ciblée afin d'identifier encore plus précisément les risques potentiels et de développer des mesures de prévention ciblées.

Il existe encore un potentiel de développement, en particulier dans le domaine Improvement & Prevention. Même si nous avons déjà mis en œuvre les premières mesures positives, nous continuerons à contrôler intensivement la mise en œuvre et l'efficacité et à les optimiser en permanence. Les exigences et la barre ont définitivement été relevées par la nouvelle méthodologie, ce qui nous motive à agir de manière encore plus précise et efficace.

Le Brand Performance Check nous a donné de précieuses impulsions pour continuer à développer nos efforts en matière de responsabilité sociale, en veillant toujours à la qualité et à l'efficacité de nos mesures. Nous sommes confiants que les connaissances acquises et les améliorations prévues nous permettront d'obtenir des résultats encore meilleurs à l'avenir.

Score total: **116**

Score possible: **196**

Note d'étalonnage Benchmark: **59**

Catégorie: **Good**

# RÉCLAMATIONS

workfashion a introduit chez ses partenaires de production le système de réclamation de Fair Wear. Des séances de formation et un affichage visible de tous attirent l'attention des employé(e)s des sites de production sur le mécanisme des réclamations. Ils ont ainsi la possibilité de se plaindre de façon anonyme auprès d'un organisme indépendant. L'objectif est toujours que les employé(e)s puissent se tourner en premier lieu vers leur supérieur(e) hiérarchique et en parler avec des membres de la direction. Si cela ne fonctionne pas, les employé(e)s peuvent faire appel à Fair Wear. Les réclamations peu-

vent également être manifestées dans des reportages médiatiques, dans les observations des syndicats ou lors d'enquêtes menées par des organisations non-gouvernementales. Après vérification des réclamations par Fair Wear, workfashion en est informée. Si l'anomalie signalée est avérée, la réclamation est publiée sur le site web de Fair Wear. Nous élaborons ensuite avec le partenaire de production une solution qui convienne à toutes les personnes concernées.



# OBJECTIF 3

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE



### 3.1 Quatre options



#### 3.1.1 Conception de produits recyclables



#### 3.1.2 Réutilisation des matériaux textiles



#### 3.1.3 Engagement projet pilote systèmes de recyclage



#### 3.1.4 Adaptation des modèles économiques

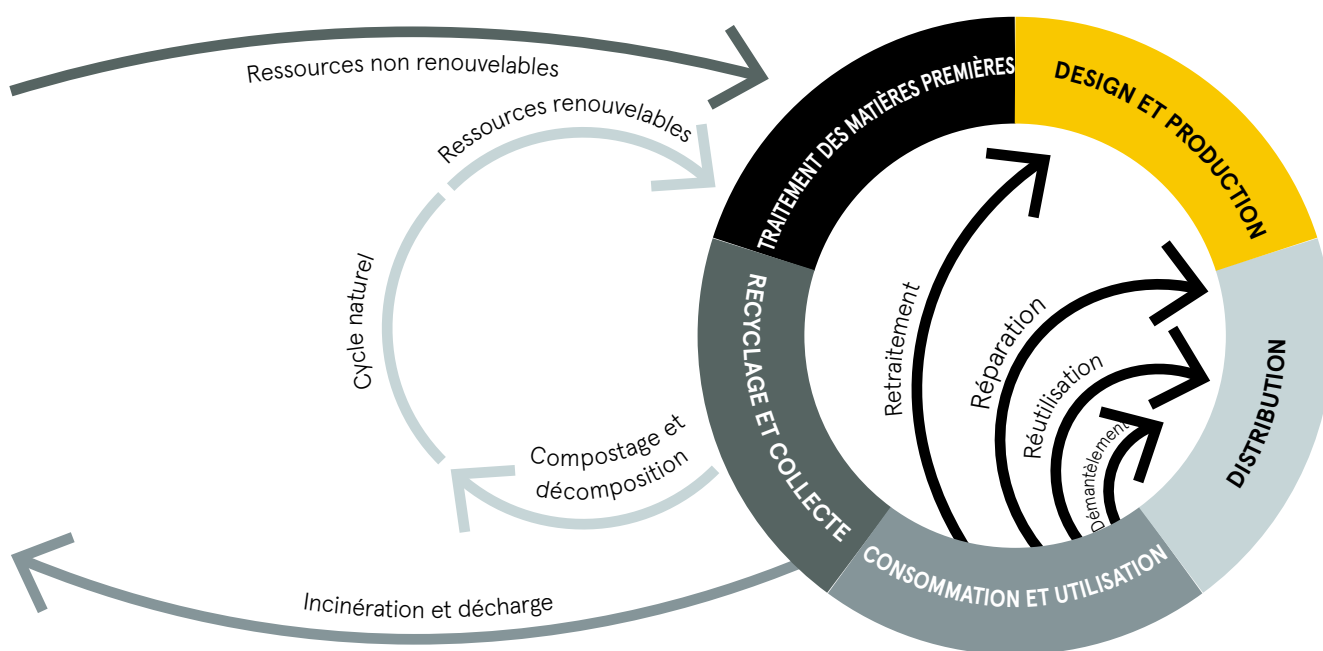


### 3.2 Mise en œuvre de la gestion des produits chimiques

Mesure été 2024

## QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

L'économie circulaire est sur toutes les lèvres, et connaît un véritable essor notamment dans le domaine du textile. Mais que signifie exactement ce concept? L'objectif est de préserver les ressources et les matières, d'utiliser moins de matières premières et ainsi de réduire notamment les volumes de déchets. Non seulement la plupart des ressources ne sont pas infinies, mais en plus l'achat, la production et l'extraction des ressources génèrent des émissions de CO<sub>2</sub>, renforçant l'effet de serre. L'économie circulaire repose sur deux cycles, le technologique et le biologique. Soit les produits sont conçus de manière à pouvoir être réutilisés, réparés, réemployés ou démantelés. Soit on vise le cycle biologique, avec des ressources renouvelables ou biodégradables.



### SOURCES :

Zukunftsinstitut (Online)

Office fédéral de l'environnement (en ligne)

## FABRIC LOOP

La création de l'association Fabric Loop a été un pas décisif vers une industrie textile plus durable en Suisse, et nous sommes fiers d'être l'un des membres fondateurs de cette association innovante. Fabric Loop a été créée pour mettre en place une responsabilité élargie du producteur (REP) pour les textiles. Un concept qui permet au secteur d'assumer la responsabilité de l'ensemble du cycle de vie de ses produits et de mettre en place un écosystème fonctionnel. Y compris l'élimination et le recyclage à la fin du cycle de vie.

En Suisse, il n'existe pas encore de solution globale pour l'élimination et le recyclage des textiles, ce qui entraîne une pollution croissante de l'environnement par les déchets textiles et des solutions inefficaces. L'introduction d'une solution sectorielle de REP, élaborée par Fabric Loop, est donc une étape nécessaire et urgente pour relever ce défi. En participant à Fabric Loop, nous nous engageons à ce que les déchets textiles puissent être systématiquement collectés, recyclés et réintégrés

dans le circuit, et ce de manière efficace et structurée.

La mise en place d'une telle solution n'est pas seulement judicieuse d'un point de vue écologique, elle offre également des opportunités économiques aux entreprises et à l'ensemble du secteur. Elle permet d'économiser les matières premières, de prolonger la durée de vie des produits et de minimiser la consommation de ressources. Elle renforce en outre la collaboration au sein du secteur afin de développer des solutions durables et viables.

Avec Fabric Loop, nous apportons une contribution précieuse à une économie textile plus responsable et nous nous réjouissons de poser, avec d'autres partenaires, les jalons d'une économie circulaire dans le secteur textile.



**FABRIC  
LOOP**

# VELVET NOVEL X WORKFASHION

Dans le cadre de notre stratégie d'entreprise durable, nous nous engageons activement à promouvoir l'économie circulaire dans le secteur textile et à minimiser les déchets textiles. Un exemple significatif de cet engagement est notre collaboration avec Velvet Novel, un petit label local de Lucerne. Ce partenariat se concentre sur le recyclage des textiles dont nous ne pouvons plus nous servir, que ce soit en raison d'une surproduction, d'erreurs de fabrication ou de retours clients.

Cette collaboration est un exemple de la manière dont nous pouvons contribuer à la création d'un marché textile plus durable en collaboration avec des entreprises et des partenaires locaux. Velvet Novel transforme les vêtements en produits réutilisables de haute qualité qui respectent les principes de l'économie circulaire. Ainsi, nous ne soutenons non seulement la prévention des déchets, mais nous encourageons également une économie locale basée sur des pratiques durables et respectueuses des ressources.

En soutenant de tels projets, nous nous engageons activement pour un changement dans l'industrie textile. Notre objectif est de réduire l'impact négatif sur l'environnement grâce à l'économie circulaire, tout en encourageant les innovations qui ouvrent la voie à un monde de la mode plus responsable.



Vêtements: Velvet Novel @velvet\_novel, Photographie: Marlen Keller @marlen\_s\_keller, Cheveux: Liam Russell @liamrussell.hair, Casting: Lucy-Isobel Bonner @libonner, Modèle: Moli @moligrewal @milkmodelmanagement, Retouche: @tempers\_retouching

# OBJECTIF 4

## TRANSPARENCE



**4.1 Mise en place d'une politique d'information**



**4.2 Contribution de connaissances des aspects de durabilité**



**4.3 Informations sur la durabilité des produits et sites de production**

Mesure été 2024

## POURQUOI CES NORMES SONT-ELLES IMPORTANTES?

Pour les consommateurs et les entreprises, il est essentiel de comprendre comment ces différentes normes se distinguent les unes des autres et ce qu'elles garantissent réellement. Elles permettent de prendre des décisions éclairées afin de choisir des produits fabriqués dans des conditions équitables et durables. En choisissant une entreprise qui se conforme à ces normes, les consommateurs contribuent activement à de meilleures

conditions de travail, à une plus grande transparence et à une production textile plus durable.

Ces labels et normes sont importants non seulement pour l'amélioration des conditions de production, mais aussi pour la promotion d'un commerce équitable et d'une industrie de la mode globalement plus responsable.

## DIFFÉRENCES ET POINTS COMMUNS



### Responsabilité sociale

Toutes ces normes ont pour objectif d'améliorer les conditions de travail dans le secteur textile, Fair Wear et amfori BSCI misent fortement sur les audits et une étroite collaboration avec les producteurs, tandis que des normes comme **SA8000** et **Fair Trade Certified** favorisent également les conditions de vie des producteurs, notamment dans les pays en développement.



### Responsabilité écologique

Certaines normes comme **GOTS** et **OEKO-TEX Standard 100** combinent la responsabilité sociale avec des aspects écologiques, comme la production durable et la réduction des substances nocives.



### Transparence et audits

**Fair Wear** et **amfori BSCI** accordent une grande importance à la divulgation de la chaîne d'approvisionnement et aux audits réguliers, tandis que le commerce équitable poursuit des objectifs sociaux plus larges, tels que la promotion des communautés et le passage à des modèles commerciaux durables.



### Approche globale vs. spécifique au secteur

Certains certificats, comme **amfori BSCI**, s'appliquent à tous les secteurs, tandis que d'autres, comme **Fair Wear** et **GOTS**, se concentrent spécifiquement sur le secteur textile.

# APERÇU DES LABELS ET DES NORMES



|                      |                                                                                                                              |                                                                                                                            |                                                                                                                   |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectif             | Améliorer les conditions de travail dans la production textile en travaillant en étroite collaboration avec les fournisseurs | Promouvoir une gestion d'entreprise responsable tout au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale                     | Promouvoir des produits durables en tenant compte de critères sociaux et environnementaux                         |
| Critères             | Droits des travailleurs, salaires équitables, temps de travail, santé et sécurité, liberté des syndicats                     | Droits du travail, rémunération équitable, conditions de travail, travail des enfants, protection contre la discrimination | Conditions de production, protection de l'environnement, substances chimiques, méthodes de production biologiques |
| Exemples d'exigences | Publication de la chaîne d'approvisionnement, audits réguliers, collaboration avec les usines locales                        | Conformité au « Code of Conduct » de la BSCI, audits réguliers des fournisseurs                                            | Conditions de production équitables, pas de travail des enfants, production biologique, formation écologique      |
| Particularités       | Approche de partenariat avec les producteurs; grande transparence dans la chaîne de production                               | Une approche globale qui ne se limite pas au secteur du textile, mais qui s'étend à d'autres secteurs                      | Associe des critères environnementaux, sociaux et économiques utilisés dans la production textile biologique      |



|                                                             |                                                                                                                     |                                                                                                                                 |                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| s textiles<br>nant compte<br>iaux et<br>taux                | S'assurer que les textiles ne contiennent pas de produits chimiques nocifs et qu'ils sont sans danger pour la santé | Améliorer les conditions de travail dans les entreprises du monde entier en utilisant des critères internationale-ment reconnus | Améliorer les conditions de vie des producteurs des pays en développement grâce à des pratiques commerciales équitables |
| travail, pro-<br>vironnement,<br>miques,<br>culture         | Gestion des produits chimiques, santé et sécurité des consommateurs                                                 | Arbeitsrechte, Sicherheit, Gesundheit, faire Bezahlung, Arbeitszeiten, Freiheit von Diskriminierung                             | Salaires équitables, droits du travail, protection de l'environnement, promotion de la communauté                       |
| travail équi-<br>travail des<br>ction et trans-<br>logiques | Pas de produits chimiques dangereux, certification pour chaque matériau utilisé                                     | Pas de travail des enfants-salaires équitables, liberté d'association et syndicats                                              | Prix minimums pour les producteurs, promotion de projets communautaires, bonnes conditions de travail                   |
| critères écolo-<br>ux, largement<br>production<br>ue        | Se concentre sur la sécurité sanitaire des produits finaux (accent mis sur la protection des consommateurs)         | L'une des premières normes internationales en matière de responsabilité sociale des entreprises                                 | Forte concentration sur la coopération au dévelop-pement et l'équité dans le commerce mondial                           |

# MÉDECINS SANS FRONTIÈRES DANS LES RÉGIONS EN CRISE

**Les guerres qui ont éclaté au Soudan et dans la bande de Gaza, l'escalade de la violence des gangs à Haïti et une guerre en Ukraine : les besoins en matière de soins médicaux ont augmenté rapidement. La violence rend le travail de Médecins Sans Frontières plus difficile, mais les équipes ont pu soigner des blessés et distribuer du matériel de secours dans de nombreux endroits. Au total, elles sont intervenues dans plus de 70 pays.**

L'année dernière, nous avons à nouveau soutenu de tout cœur les collaborateurs de l'équipe de Médecins Sans Frontières avec nos vêtements de sécurité et de soins FAIR WEAR pour les missions d'aide médicale d'urgence. Tout comme l'équipe de Médecins Sans Frontières qui s'engage à fournir des soins humanitaires aux populations du monde entier, nous nous engageons tous les jours avec passion pour que nos vêtements professionnels répondent aux besoins de nos clients. La sécurité du site et le bien-être au travail sont au cœur de nos préoccupations.

Depuis 50 ans, Médecins Sans Frontières apporte une aide médicale là où des vies humaines sont menacées. Les conflits armés, mais aussi les épidémies, les pandémies et les catastrophes naturelles ou l'exclusion de la santé publique sont les raisons de leur aide. Des ressources médicales et logistiques adéquates sont nécessaires pour faire face à ces situations.

Engagez-vous à nos côtés, ensemble nous sommes plus forts: [msf.ch/nous-soutenir/faire-don](https://msf.ch/nous-soutenir/faire-don)



Ahmed Darwesch (11 ans, Yémen) s'entraîne à marcher à nouveau avec l'aide d'une physiothérapeute à l'hôpital d'Amman, Jordanie (©Peter Bräunig).

# **workfashion.**

**workfashioncom ag**

Frauentalstrasse 3

CH-6332 Hagendorn

+41 41 784 84 84

[nachhaltigkeit@workfashion.com](mailto:nachhaltigkeit@workfashion.com)